

Memoire
avril 1789.

Monsieur

Monsieur de Marquis de Laugeron
Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général
de ses Armées, et Commandant en Chef en
Franche Comté &c.

Mon Général,

Claude-Alexis O'Neill, né à Verml en 1716.
Sous-Lieutenant ou Détaché de la Garnison d'Enghien,
à l'honneur de vous représenter,
qu'il est issu d'une famille Irlandaise dont l'ancienneté
et l'illustration sont assez connues par les troubles que
le Royaume d'Angleterre éprouva sous Jacques II. à qui
elle rendit ses services les plus signalés, et qu'elle ne
voulut pas même abandonner dans son infortune, lorsque
son Malheureux Souverain fut forcé de descendre de
son Trône pour se réfugier en France, attachement qu'elle
fit toujours encore d'une manière bien généreuse, lorsque
ce Prince tenta de rentrer dans son Etat.
Que depuis cette époque, la famille des O'Neill a toujours
été attachée au service de France, et s'y est distinguée;
Ainsi l'auteur, Auguste O'Neill, Maréchal de bataille, qui
en 1690. combattit avec éclat le siège d'Arras. et son
petit-fils a servi avec distinction les Rois Louis XIV. et
Louis XV. en qualité de Lieutenant Colonel dans le
Régiment de Lék Irlandois. Le Régiment de

L'Exposant
qui est mort Capitaine, et son ayeul a Servi dans
la Compagnie Blanche.

Que, malgré sa descendance ou ligne directe de ces glorieux transfuges
L'Exposant n'en ayant hérité que leurs surnoms et leur Courage
sans aucune fortune, il a gémi jusqu'à présent sous la dure
nécessité de sa pauvreté. Il a servi pas des services personnels
analogues à sa naissance. En 1768, il s'engagea en qualité
de Dragon dans la Régiment de Combes où il fut reformé
deux ans après, faute de taille. Il a obtenu ensuite en 1779
un brevet de sous lieutenant dans la Bataillon de garnison
d'Alger; mais n'ayant pas de fortune pour soutenir un
service sans activité et sans conséquent sans appointement
d'appointement, il a été obligé, pour subsister, de recourir à la
Commissariat de parents Gouverneurs qui prennent à leur
leur frais pour s'entretenir avec quelque dévotion.

Dans cette triste situation, Mon Général, L'Exposant se
rapportoit dans l'avenir que la Cabonne le plus effrayant
et il n'a la bonheur d'avoir eu sur sa face les regards de
la Noblesse Militaire, et les Bontés de la Cour, ou
Considération de ses services de ses ayeux, et de la position
la plus Critique du plus respectable Gentilhomme.

C'est pour quoi, Mon Général, il vous supplie avec la
plus respectueuse (ou France) de l'honneur de votre protection
pour lui faire ^{accorder} une Pension aux Invalides; En
l'obtenant, il se glorifiera dans tous les temps de vous devoir
son existence, et de vous consacrer, avec son Cœur, la plus
sincère reconnaissance et le plus entier dévouement.

memoire
Memoire